



Académie Siming A.s.b.l.

Chemin du Tilleul, 4 à 1476 Houtain-le-Val. Tél : 067/336.524/

N° d'entreprise : 472 461 462 - RPM Nivelles

NOM : _____

Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Tél. : ____ / _____ GSM : ____ / _____

E-mail :
□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□□@□□□□□□
□□□□□□

Domaine(s) d'intérêt dans les différents styles proposés :

Taiji Quan style Yang Taiji Quan style Chen

Qi Gong Wu shu Wing Chun

Cotisation (Tarifs au verso)

J'ai choisi la formule suivante : _____ et m'engage à verser la somme de _____ euros sur le compte de l'Académie Siming

Asbl espèces virement compte n° BE 87 979-6350000-94 (**merci de préciser** :
nom de l'élève + lieu du cours + formule+ discipline)

FICHE D'INSCRIPTION

Club : _____

Professeur : _____

Taiji Quan style Yang Taiji Quan Style Chen

Wushu Qi gong Wing Chun

Vous pouvez également vous inscrire directement sur notre site : **www.academie-siming.be** et en profiter pour vous abonner à la ***newsletter*** de notre association.

Tenues Wushu, Taiji Quan, : se renseigner auprès du professeur.

J'ai pris connaissance du règlement d'ordre intérieur et m'engage à le respecter (à consulter au verso).

Fait le _____ à _____

NOM, Prénom(*) :

Signature :

(*)D'un des deux parents pour les mineurs d'âge

Tarif des cotisations (assurance comprise):

Cotisations (Assurance comprise)	Nombre de cours	Taiji Quan / Wushu / Qi Gong	
Annuelle	1 x/semaine	200 €	
	Unlimited	250 €	
Annuelle payable en deux fois (en septembre et en janvier)	1x/semaine	2x110 €	
	Unlimited	2x135 €	
A la séance	A la séance	10 €	
Cotisations Familiale (Assurances comprises)	Nombre de personnes	1x/semaine	Unlimited
Annuelle	2 personnes	350 €	400 €
	3 personnes	500 €	550 €
Annuelle payable en deux fois (en septembre et janvier)	4 personnes	600 €	650 €
	5 personnes	700 €	750 €

Pour les inscriptions en cours d'année, compter 15 euros en moins par mois entamé (par exemple une cotisation une fois par semaine payée en décembre: 200 - 45 = 160).

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

Art 1 – Tenue de l'Académie obligatoire, veste traditionnelle blanche, ceinture noire (Wu shu), et pantalon noir. En vente pour ceux qui la souhaitent au prix de 60,00€ sur demande au professeur.

Art 2 - Port de bijoux interdit. Chewing gum et autres sont proscrits.

Art 3 - L'assurance, comprise dans la cotisation couvre une période d'un an de septembre à août de l'année suivante. Elle intervient uniquement durant les horaires et pour les disciplines des cours. Toute blessure devra être signalée à l'enseignant dès la fin du cours, une déclaration devant être établie endéans les 3 jours.

Art 4 - Aucune cotisation ne sera remboursée, sauf cas exceptionnel.

Les cotisations sont à payer au début de chaque période et, selon la formule choisie, donnent accès à un ou plusieurs cours de notre association. Tout élève en retard de paiement de plus d'une semaine, ne pourra participer au cours et ce jusqu'à sa régularisation.

Art 5 - Un retard n'est pas admis. Tolérance limitée à 15min. Passé ce délai l'élève ne pourra plus intégrer le cours.